

Angers, le 4 septembre 2018

Objet : ajustements de rentrée

Monsieur le Directeur Académique,

Nous vous adressons ce courrier suite à plusieurs mails envoyés aux services restés sans réponse (jeudi 30 et vendredi 31 août, lundi 3 septembre) et à des appels infructueux ce matin à l'Inspection Académique.

Nous savons la charge de travail importante pour les personnels administratifs, mais déplorons vivement le manque de communication dans cette période d'ajustements de rentrée. C'est pourquoi nous vous adressons directement nos questionnements, en souhaitant des réponses rapides.

1. Un certain nombre de collègues restés sans affectation à l'issue de la CAPD du 30/08 ont été contactés par l'administration et positionnés sur des postes. Ces nominations se faisant hors cadre paritaire, nous souhaitons être destinataires de cette liste.
2. Nous avons appris que 17 contractuel·les ont finalement été recrutés, et sont d'ores et déjà affectés sur des congés longs. Nous nous étonnons de ces nominations alors que vous avez indiqué vous-même en CAPD que les contractuel·les seraient nommés une fois que tous les titulaires se seraient vus attribuer un poste. Des titulaires concernés nous ont fait part de leur surprise et de leur incompréhension, bien légitimes. De la même façon, nous souhaitons être destinataires de la liste des contractuel·les et de leur affectation, et demandons à pouvoir vérifier pourquoi ces postes n'ont pas été pourvus par des titulaires.
3. 6 écoles ont bénéficié d'un moyen supplémentaire, au vu de leurs effectifs, à compter du lundi de la rentrée. Nous demeurons dans l'attente de la liste écrite de ces écoles.
4. A quelle échéance les écoles concernées par des effectifs trop élevés pour assurer des conditions d'enseignement correctes seront-elles informées et pourvues d'un moyen supplémentaire ? Vous aviez évoqué la tenue d'un groupe de travail à ce sujet. A défaut, étant donné le calendrier urgent pour nos collègues, nous souhaitons être informés de votre projet, pour éventuellement apporter des informations complémentaires.

5. S'ajoutent enfin des questionnements liés à des situations individuelles ou d'écoles, transmis dans nos différents mail.

Vous comprendrez aisément, Monsieur le Directeur Académique, que notre mission en tant qu'élus du personnel n'est pas d'enregistrer des décisions déjà actées, mais bien de pouvoir en temps réel prendre connaissance de vos projets d'affectations ou d'attributions de moyen, afin d'en permettre la vérification. Cette transmission des éléments garantit transparence et équité à l'ensemble de nos collègues, et reste la condition nécessaire au fonctionnement normal du paritarisme auquel vous dîtes être attaché.

En vous remerciant par avance pour les réponses que vous voudrez bien nous apporter, soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU de Maine et Loire

Estelle GUYON



Christophe RABIN

